

La Tour-de-Peilz, 2 juillet 2024 – Nestlé Suisse S.A. procède à un rappel de certains lots du produit THOMY American Sauce BBQ 300ml.

Nestlé Suisse procède à un rappel volontaire de certains lots du produit THOMY American Sauce BBQ 300ml - EAN code 7 613287 937353 - car ils contiennent du gluten non déclaré.

Les produits concernés ne portent pas la déclaration d'allergènes correcte sur les étiquettes. Les lots concernés sont les suivants :

- 240420C/1, à consommer de préférence avant 04.2025
- 240420A/1, à consommer de préférence avant 04.2025
- 240320A/1, à consommer de préférence avant 04.2025
- 240506B/1, à consommer de préférence avant 05.2025
- 240506C/1, à consommer de préférence avant 05.2025



La consommation de ces produits peut entraîner des effets indésirables pour les personnes intolérantes au gluten ou allergiques au blé.

Nous recommandons aux consommateurs présentant une intolérance au gluten ou une allergie au blé d'éviter de consommer les produits mentionnés ci-dessus pour le moment.

La qualité, la sécurité et l'intégrité de nos produits restent notre priorité absolue. Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un problème isolé et nous avons pris des mesures pour y remédier. À noter que la gamme BIO de ce produit, ainsi que tous les autres produits de la marque Thomy, ne sont pas concernés par ce rappel.

Les produits faisant partie des lots listés ci-dessus peuvent être retournés au lieu d'achat et les consommateurs seront rapidement et intégralement remboursés. En cas de question notre service consommateurs est à votre disposition sur ce lien : www.nestle.ch/fr/info.

Nous tenons à présenter nos plus sincères excuses à nos consommatrices et à nos consommateurs, ainsi qu'à nos clients de la vente au détail, pour les désagréments que cette situation peut causer.